

Le Patriote Français.

JOURNAL-COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

PRIX

du

HONNEUR ET PATRIE

de

JOURNAL

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le lendemain de fêtes exceptés. On s'abonne au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

Rue Saint Jean n. 39.

ALMANACH FRANÇAIS.

Mercredi 1^{er}. Prise de Willemstadt, Hollande, par le général Pichegru (1795).

Judi, 2. — Conquête de la Hollande par le général Pichegru (1795).

LE PATRIOTE FRANÇAIS.

COUP D'ŒIL NECESSAIRE SUR LE PASSES.

C'est sous ce titre que reparait aujourd'hui le premier *Messenger*, qui n'ayant jamais songé à faire de cette publication une affaire lucrative, en avait volontiers laissé la continuation à une personne qui offrait toutes les garanties désirables de loyauté et de nationalité.

Le rédacteur du *Messenger* actuel n'a nullement démenti, nous le déclarons tout d'abord, dans l'estime des gens de bien, sous le double rapport de la conscience et du talent, mais, sa religion ayant été surprise à quelques égards, et les circonstances devenant de jour en jour plus graves, un grand nombre de nos compatriotes nous ont prié d'élever de nouveau la voix, afin de rendre à certains erreurs et de suppléer à son silence inopportun. Nous le faisons, sans nous dissimuler tout ce qu'a de pénible une tâche rendue si difficile par des intérêts et des opinions divergens et qui se heurtent ici plus que jamais. Le *Patriote*, ajouté à l'*Echo* et au premier *Messenger*, est une nouvelle preuve de notre dévouement désintéressé. Il ne sera d'ailleurs qu'un journal créé, pour ainsi dire par les circonstances et qui cessera avec elles et nous le répétons nous nous souhaitons à nous mêmes une bien courte durée : nous ne cherchons d'autre récompense que l'approbation de ceux de nos excellents

PUITILLÉTON.

Journal précis de l'attaque de Lille, du 24 septembre au 8 octobre 1792, l'an 1^{er} de la république française, rédigé sous les yeux du conseil de guerre.

La confiance naturelle qu'on devait être que l'ennemi n'oserait tenter une entreprise aussi hardie que l'attaque de Lille, n'avait point ralenti l'activité des mesures défensives. Tout se disposait pour lui opposer une vigoureuse résistance, lorsqu'un changement survenu dans la position de nos armées ouvrit jour à l'exécution de son projet. Avant d'entrer dans le détail de ses opérations, il est important de le faire précéder de quelques détails antérieurs sur les mouvements qui en ont déterminés.

La garnison de Lille étant considérablement diminuée par le rassemblement de forces qu'il fallait opposer à l'ennemi au camp de Maulde, après la levée du camp de Famars, et la marche de la majeure partie des troupes vers l'armée du centre, nous n'occupâmes que par de faibles détachemens les postes de Lannoy et de Roubaix, à trois lieues en avant de Lille. L'ennemi s'en empara dès le 5 septembre, et y développa ses forces supérieures contre les postes qu'on ne put rien tenter sans compromettre évidemment le succès de la place confiée au général Ruzault, bien moins encore lorsque la levée du camp de Maulde, le 7, nécessitée

concitoyens qui nous ont impulsés et la conscience, après notre tâche remplie, d'avoir accompli notre devoir.

Une des causes qui nous ont dominé dans cette détermination est la lecture du dernier numéro du *Messenger*; nous avons eu peine à nous expliquer pourquoi le traité Manku venait réveiller encore une irritation presque assoupie et que le temps seul peut détruire, surtout lorsque la gêne horrible qu'éprouvent le commerce et l'industrie et l'état violent où se trouve une république amie, doit l'article 4 de ce traité garantir l'indépendance, révéler tout ce qu'il y a eu d'imprévoyant dans cette mesure. Nous laissons de côté pour quelques instans la question de moralité internationale, en faisant remarquer dès ce moment qu'on nous a absolument forcés à ressusciter cette question par le bâton jeté sur des faits accomplis par une réunion de citoyens imposante, par la causticité inaccoutumée avec laquelle ont été traitées les personnes spontanément élues qui avaient présidé cette réunion et qui à Buenos Ayres comme à Montevideo jouissent depuis longues années de l'estime méritée de toute la population française.

A part l'inopportunité et le sarcasme nous avons bien compris que c'était sous des sentimens conciliateurs et pacifiques que le *Messenger* voulait se montrer jaloux de la dignité du pays et de ses autorités; mais alors, pourquoi hostiliser par le ridicule les masses qu'il était appelé à éclairer et à guider? c'est vraiment failir à son épigraphe et des moyens aussi peu conciliateurs sont d'ailleurs tombés en désuétude.

Arrivons aux faits:

La convention-Mackau avait excité d'abord une stupéfaction, puis une indignation générale : la population se réunit, le bureau nommé

par l'invasion de l'armée prussienne en Lorraine, et sa marche rapide vers le centre, eut mis la frontière à découvert. L'ennemi s'empara de Saint-Amand dès le 8; Orchies, évacué le 10, fut bientôt en son pouvoir; un essai de troupes légères se développa sur toutes nos communications, dès le moment que nous cessâmes de tenir la campagne.

Cependant, le général Ruzault avait fait faire, le 11 et le 12, deux sorties successives sur les avant-postes de l'ennemi avec quatre cents hommes, cent chevaux et deux pièces de canon, l'une et l'autre commandées par M. Clément, lieutenant-colonel du 6^e régiment de cavalerie; elles eurent un succès tel que l'ennemi fut repoussé au delà de Flers et d'Annapes.

L'ennemi se renforçant chaque jour considérablement, surtout en cavalerie, on ne put rien entreprendre au delà, et les autres places de première ligne, comme celles-ci, menacées tour à tour par ses divers mouvemens, ne purent s'occuper que de leurs moyens défensifs et du renforcement de leur garnison respective.

L'armée ennemie se développa successivement en divers camps, dont les détachemens, poussés assez près de la place, eurent bientôt intercepté toutes nos communications, à l'exception de celles par Béthune et Dunkerque, immédiatement couvertes par le canal de la Haute-Duile, sauf la partie intermédiaire entre Lille et Haubourdin; toute l'attention des généraux dut donc s'y porter: ce poste fut occupé ainsi que

d'abord provisoirement dans une réunion particulière fut confirmé par l'assemblée générale qui le chargea de la rédaction de la protestation et qui approuva à l'unanimité le choix de M. Bellomaro pour une mission dont il s'est montré digne.

Mais dans tout ceci d'excellens citoyens ne guidèrent-ils pas seuls le torrent de l'opinion? Existait-il à cette époque une feuille qui égarât l'opinion et dirigeât ces manifestations? Non: on se rappela que le premier *Messenger* ne put que pour enregistrer les actes dignes d'une assemblée dont l'attitude n'a pas cessé d'un instant d'être calme et imposante. Et lorsqu'il s'agit de signer cette protestation dont lecture fut donnée à la réunion et qui fut approuvée avec acclamation, les listes furent-elles colportées? chercha-t-on à surprendre ou mendier-t-on les suffrages? Non, non, bien loin de là, à l'issue de la seconde séance et dans l'enceinte même, ces listes furent couvertes de signatures; elles furent ensuite déposées chez un des membres du bureau pendant quelques jours, mais on n'admit que le suffrage écrit de personnes connues.

Nous sommes exacts: nous écrivons sous les yeux de tous ceux qui ont pris part à ce mouvement qui par sa régularité et la sagesse des résultats n'a point manqué de dignité et dont la prévision se trouve déjà justifiée par les événemens que nous avons sous les yeux.

Après avoir lu de semblables détails, on avouera que si nous avons erré, ç'aurait été avec tant d'élan, de franchise, de conviction que notre erreur aurait eu droit à quelques égards et mérité d'être éclairée avec plus d'indulgence. Mais non: malgré ce qui a été allégué, notre conviction est la même, notre protestation existe; et nous préférons dans tous les cas avoir erré avec 2,000 de nos compatriotes,

l'abbaye de Loos; Armentières fut renforcée pour défendre cette partie du cours de la Lys et couvrir nos dépôts de subsistances. La Basse-Deduis fut également soutenue d'environ neuf cents hommes et quatre pièces de canon aux postes de Wambrechies et de Quesnoy.

Telles étaient nos dispositions, lorsque, le 23 septembre au matin, on s'aperçut clairement de celles de l'ennemi; les rapports des jours précédens nous avaient informés qu'il campait déjà vers Ennetières et Lesquin, entre Lille et Pont-a-Marq; on découvrit, des lieux les plus élevés de la ville, qu'il formait un camp plus considérable entre les villages de Lezenne et d'Annapes, et qu'il s'étendait successivement, en différentes parties, vers Flers et Mons-en-Baroul.

Nous gardions la tête du faubourg de Fives, tandis qu'on s'occupait à faire, dans cette partie, l'abatir des haies pour éclairer ses mouvemens et y diriger les feux de la place.

Le 24, dans la journée, l'ennemi poussa quelques chasseurs vers les Belges qui gardaient cet avant-poste, ce qui détermina le lieutenant-général Daboux, arrivé depuis peu de jours, à faire une sortie avec deux cents hommes de différens piquets de la garnison et deux pièces de canon, non compris la grande garde journalière de cent hommes de ligne, d'une pièce de canon et de trente chasseurs Belges; l'ennemi s'éloigna bientôt, après avoir essayé quelques pertes dans sa cavalerie, dispersée par le feu nourri de ces pièces.

avec M. l'amiral Lehan, M. le ministre Martigny, MM. les consuls Baradé et Rogor M. le chancelier Petitjean, etc. etc., avec les cinq sixièmes de notre marine et toutes nos troupes de débarquement, avec la presse française (moins les *Débats* et le *Moniteur Parisien*, nous préférons, disons-nous, nous être trompés en aussi bonne et aussi nombreuse compagnie à avoir raison avec une personne seule ou à peu près et qui malgré sa bonne foi que nous ne mettons point en doute a été fort mal renseignée.

Nous devons faire remarquer ici en passant que le mode adopté pour cette protestation nous parait quelque peu préférable à celui admis pour les complimens de condoléance à adresser au Roi pour la mort du Duc d'Orléans. Ici invitation consulaire avis et articles dans les journaux; réunion de trente personnes environ; présidence de l'autorité; et enfin élection du comité de rédaction sans scrutin (comme le *Messager* lui-même l'a justement et sévèrement fait observer); l'adresse est restée ignorée; aucun avis pour la signature; de sorte que nous sommes autorisés à croire que ladite adresse aura très probablement été expédiée en France incognito, revêtu de quelques signatures secrètement recueillies afin de témoigner à Louis-Philippe de la profonde douleur de 12,000 Français résidant en cette République; on avouera que tout l'avantage est ici en faveur de nos réunions publiques, de notre protestation populaire. Mais tout en faisant ressortir cet avantage, Dieu nous garde d'ailleurs, nous devons le dire afin d'éviter toute fâcheuse interprétation, de nous rire du malheur qui a frappé une famille: le parti national pour arriver à son but n'a besoin ni d'assassinats ni d'aussi tristes accidens et il ne se rabaissera jamais à se réjouir d'aucune douleur; il sait trop bien qu'un homme de plus ou de moins importe peu à l'avenir de la liberté; et nous dire notre pensée tout entière, dans l'intérêt même de cette liberté nous regrettons le jeune prince; son règne ou quelques années de règne nous avaient paru à nous qui aimons aussi les améliorations sociales sans révolutions devoir servir de transition douce à un régime meilleur. (Suite).

NOUVELLES GÉNÉRALES:

Le président Rivera est arrivé à l'établissement de Pereyra à la tête 4,500 hommes de cavalerie bien armés et équipés. Il les a pasés en revue devant tous les membres du gouver-

Le général à peine rentré dans la place, on apprit que l'ennemi se rapprochait en force de la tête du faubourg, et que la grand'garde avait été obligée de se replier sur la lunette de Fives et dans les chemins couverts; il fut résolu de l'attaquer le lendemain, et les dispositions furent faites de suite.

Le 25, à six heures du matin, le lieutenant-général Duboué, commandant en chef, accompagné, comme il l'avait été la veille, par le maréchal de camp Champmorin, sortit avec six cents hommes aux ordres de M. Depierre, lieutenant-colonel du 21^e régiment, de M. Valuber, lieutenant-colonel du bataillon des volontaires de la Manche, cent chevaux commandés par M. Clarenthal, lieutenant-colonel du 6^e régiment, et quatre pièces de canon. Mais à peine fut-on parvenu aux premières maisons du faubourg, que l'ennemi, qui l'occupait dans tous les points, fit un feu très vif sur notre avant-garde. Les troupes se déployèrent successivement, et le feu, tant de nos pièces que de la mousqueterie, repoussa l'ennemi jusque vers la tête du faubourg, où une résistance opiniâtre, après trois heures d'action, fit juger de la supériorité de ses forces, d'ailleurs marquées par le fourré des dernières fermes. Le général ordonna la retraite, elle se fit au petit pas et en bon ordre, et fut protégée par les dispositions qu'avait faites le général Ruault dans les chemins couverts, et soutenue du feu de l'artillerie de la place et des ouvrages extérieurs. Nous eûmes, dans cette sortie, deux hommes tués et une quinzaine de blessés.

nement et une foule de personnes de distinction accourues de la ville. Cette revue a été brillante. La division seule du général Medina est de 1,500 hommes, celle de D. Fortunio Silva est aussi très nombreuse.

Il manquait là les divisions Olaborria, Blanca, et Luna qui forment l'avant-garde les forces détachées pour escorter les familles, pour garder les remises, ou envoyées à d'autres destinations: l'armée est donc aujourd'hui de 6,000 hommes (cavalerie) sans compter la division Barz forte de plus de 2,000 hommes qui n'ont pas encore fait beaucoup de mal à l'ennemi au Salto et autres points se trouve aujourd'hui sur le Rio Negro.

— Urquiza a été vigoureusement repoussé par les Correntins.

— Le général Lopez et le commandant Estiva se trouvent ici: ce dernier commandait la place de la Colonie dont se sont emparées les troupes débarquées par Brown qui y ont installé un prétendu gouvernement provisoire: jamais ce dernier mot ne nous paraît avoir été mieux employé.

— M. le président Rivera est attendu dans la journée.

— Il y a eu hier grand conseil de gouvernement dans lequel, assemblée, on a traité de l'ensemble des moyens de défense: il s'est prolongé jusqu'à une heure trop avancée pour que nous puissions répéter les bruits qui circulent.

— La nouvelle du soulèvement de Barcelonne et autres villes, quelque fondée qu'il parait, avait fait entrevoir des désastres qui sont venus fondre sur cette cité le 22 novembre. L'armée s'étant approchée de la ville, une batterie de 22 mortiers fut établie sur les hauteurs du fort de M. Ajich et lança sur la ville près de 100 bombes qui brûlèrent plusieurs maisons et causèrent de graves préjudices; la ville s'est rendue le lendemain, tout est rentré dans l'ordre. Au moment de l'attaque le consul anglais s'était retiré à bord d'un des bâtimens de sa nation; tous les autres agents avaient accompagné le chargé d'affaires de France à bord de nos vaisseaux. Le bombardement de Barcelonne a produit contre la régence la plus fâcheuse impression.

— Le duc d'Anmale qui est parti de France en même temps que le prince de Joinville dont se trouve aujourd'hui en Algérie, où il devait être reçu par ordre du gouverneur général avec tous les honneurs dus à son rang. Le prince de Joinville, après avoir touché à Rio ira visiter les mers du Sud.

CHINE.

— Un traité de paix a été conclu entre le gouvernement chinois et le plémontaire anglais; les principaux articles de ce traité sont les suivants:

Philippe Chabot, capitaine au 15^e régiment, du nombre de ceux-ci, mourut le même jour. La perte de l'ennemi dut être considérable.

Le conseil de guerre assemblé à la suite de cette expédition déclara la place en état de siège; on s'occupait dès ce moment, de toutes les mesures qui restaient à prendre pour assurer et prolonger la défense. L'artillerie, aux ordres du lieutenant-colonel Guiscard, fit, sur le front menacé, toutes les dispositions convenables; elle travailla avec la plus grande activité à faire l'évacuation des magasins à poudre de la vieille porte de Fives et de la Noble-Tour: le génie, par les soins du lieutenant-colonel Garnier, chef dans la place, disposa toutes les manœuvres d'eau pour rendre la grande inondation; des blindages pour abriter davantage l'un des magasins à poudre de l'Esplanade, et d'autres précautions du même genre dans l'intérieur de la Citadelle pour la sûreté de ses défenseurs.

Le 26 au matin, on reconnut que l'ennemi avait ouvert la tranchée dans la nuit par une communication très éloignée partant des premières maisons du village d'Héliennes et allant gagner le chemin du Long-Pot menant au faubourg de Fives. L'extrémité de son travail semblait annoncer le développement de sa première parallèle à environ 350 toises du saillant des ouvrages extérieurs du front de la Noble-Tour. Le général Duboué ordonna une sortie dans l'après-midi; les dispositions faites, il marcha par le pont des Malades, avec les maréchaux-de-camp Ruault et

Art. le La Chine paiera dans l'espace de trois ans à l'Angleterre 3,000,000 de piastres.

2^o Les ports de Canton, Amoy Ning Poin et deux autres restent ouverts au commerce anglais.

3^o L'île Houg-Koug est cédée à perpétuité à l'Angleterre.

4^o Les prisonniers seront échangés.

5^o Une amnistie sera accordée.

6^o Les îles de Chusan et de Kouloug-sou, resteront au pouvoir des anglais jusqu'à entier paiement de la somme susdite.

— Le colonel de 52^e de ligne a fait part à MM. les cultivateurs des environs de Nancy que, vu les besoins de la campagne, et ainsi que cela s'est pratiqué l'année dernière, il mettra à leur disposition les soldats moissonneurs de son régiment.

La *Sentinelle des Pyrénées* parle aussi du concours des troupes aux travaux de la moisson:

« Nous venons, écrit-on à ce journal, de passer une journée à Cambo, et nous avons été tout émerveillés de voir, au milieu des travaux champêtres, le bonnet de police de nos soldats confondu partout, avec le mouchoir à queue de nos Basquaises. Quelques rares bérêts se distinguaient à peine; ce qui donnait à la campagne tout l'aspect d'une colonie militaire. Nous sommes allés aux informations, et nous avons appris que la commune de Cambo possède une garnison de trois compagnies du 9^e léger, qui vivent dans la meilleure intelligence avec les habitans.

« Un propriétaire nous a affirmé que, par suite de l'émigration pour Montevideo, les laboureurs manquent déjà dans le pays, et il a ajouté que les chefs de ces trois compagnies se prêtent de la meilleure grâce du monde à suppléer, autant qu'il est en eux, à ce manque de bras: ils laissent leurs soldats consacrer aux travaux des champs les momens qui ne sont pas réclamés par les exigences du service militaire. Cambo se félicite de la présence de ces braves gens, dont le concours est si utile aux besoins de l'agriculture, et qui ne laissent pas de faire circuler quelque argent dans la commune. Nous croyons aussi que le séjour de la campagne et le travail consciencieusement mérité à l'honneur du soldat que le séjour des villes.

« Un vieux curé basque, très tolérant, nous dit un jour qu'il considérait le séjour des troupes dans ces campagnes reculées comme un des plus puissans moyens de répandre la civilisation et l'usage de la langue nationale.

— Une lettre de St-Petersbourg parle d'un duel qui a eu lieu dans cette capitale entre le prince Dolgorouki, fils du général russe de ce nom, et le prince Tschwal. Les princes Dolgorouki a été tué. Les deux champions étaient l'un et l'autre officiers dans la garde impériale.

— Il s'est abattu une quarantaine de cigognes sur les toits de plusieurs maisons de Préseau (près Valenciennes), samedi vers le soir; on en a tué quatre; une autre est tombée dans une cheminée et a été prise vivante. On a vu aussi beaucoup de ces oiseaux à Saint-Saulge. Il paraît que la sécheresse a causé une émigration de ces oiseaux de la Haute-Normandie.

— Une dame âgée de 82 ans, M^{lle} d'A... demeurant Grand'Rue, n. 63, à Paris, avait l'habitude de lire dans son lit, en attendant le sommeil. Hier le feu

Champmorin et l'artillerie du général Ruault, six cents hommes d'infanterie, des volontaires nationaux commandés par MM. Champmorin, Valuber et Branchard, cent cinquante chevaux aux ordres de M. Baillet, lieutenant-colonel du 13^e régiment de cavalerie et deux cent cinquante Bâges, conduits par M. Oton, lieutenant-colonel commandant. Le feu de l'artillerie de la place avait fondroyé, par diverses salves, le travail de l'ennemi; nos troupes achevèrent de l'en déloger, non sans une perte considérable de sa part nous eûmes que deux Bâges de blessés; la cavalerie de l'ennemi n'osa rien entreprendre sur la retraite, qui fut protégée par la mitraille et le canon de la place.

Le 27, l'ennemi, sans avoir beaucoup étendu ses ouvrages vers la gauche, avait travaillé la nuit à se perfectionner et se prolongeait sur la droite à l'abri des mesures de la place que les Bâges avaient incendiées et que le canon avait battu avec succès. Les dispositions faisant juger qu'il pourrait entreprendre une attaque régulière le front de la Noble-Tour, le maréchal-de-camp commandant du génie fit la reconnaissance d'une lunette à placer en retour du faubourg de Malades, et qui aurait battu tellement à revers les tranchées de l'ennemi, que leur cheminement eût été de la plus grande difficulté. Les officiers du génie se ren travaillaient dans l'après-midi à la communication à l'ouvrage projeté; mais l'ennemi s'étant concentré dans le projet d'un bombardement, il n'en fut pas suite. (La suite à demain)

60 Les établissemens qui réuniront plusieurs classes de commerce, paieront la patente la plus forte.

70 Tout établissement qui ne se trouverait pas compris en cette loi, paiera la patente qui en proportion, ou par analogie pourra correspondre à sa classe de commerce.

80 Tous ceux qui se trouveront obligés à la patente et étant exceptés du service militaire actif pour quelque titre ou motif de quelle nature qu'il soit, feront usage de cette exception, sera obligé de prendre la patente immédiate supérieure à celle qui lui correspond suivant son négoce.

90 Les maîtres de magasins d'art ou métier qui se trouveraient enrôlés dans la milice active y préteraient personnellement leurs services sont exemptés du paiement de la patente.

10 Ceux qui se trouvent compris dans les dispositions de l'art. 8 devront prendre la patente de la 10e classe seront surchargés de 25 p. 0/0 sur sa valeur.

11 Sont seulement obligés à prendre la patente, les salaires qui seraient établis sur les côtes ou ports des rivières navigables, ou dans la ligue à six lieux de la capitale.

12 Est désigné capitale pour le paiement de la patente tout ce qui est connu sous les noms de vieille et nouvelle ville, sous le nom des environs, tout ce qui est compris entre cette limite et les anciennes propriétés extérieures; et la campagne comprend tout le reste du territoire de la république.

13 Les fours à brique, soit fixes, soit ceux nommés de campagne, les savonneries, salaires, fabriques de chandelles et de suif établies hors des environs, mais pourtant dans le département de Montevideo paieront la patente correspondante à celles des environs.

14 Les propriétaires des établissemens fixes qui ne prendront pas leur patente dans le premier trimestre de l'année, ainsi que les colporteurs dans le mois de janvier paieront le double de sa valeur, et deux fois autant s'ils laissent passer le deuxième trimestre, paieront aussi l'amende du double, ceux qui prendront la patente moindre que celle qui correspond à son établissement.

15 Tout établissement devra mettre sa patente à la vue pour faciliter la révision.

16 Cette loi se révisera tous les ans.

17. Communiqués, etc.

LORENZO, J. PEREZ, JUAN LAVANDERA.

Décret du gouvernement.

Montevideo, 24 décembre 1843.

Qu'elle s'accomplisse, soit accusée, recue, communiquée à qui correspond et se publie.

SUAREZ. F. A. VIDAL.

CONSULAT DE FRANCE

A Montevideo.

Le trois-mâts français le HENRI, de Nantes, du port de 329 tonneaux, entièrement neuf, doublé et chevillé en cuivre, sous le commandement de M. Auguste Duboy, capitaine français au long cours, et destiné pour l'île de Bourbon, et retour en France a besoin de quatre mille trois cents pistres, plus ou moins, pour subvenir aux dépenses nécessitées par les réparations.

Le dit emprunt est autorisé par M. le Consul de France.

Cet emprunt sera affecté sur le corps, quille, agrès, apparaux qu'il n'y a.

Les soumissions devront être déposées, cachetées, dans la boîte aux lettres de la chancellerie de ce Consulat, où l'ouverture en sera faite jeudi prochain, deux février, à l'heure de midi, par M. le Consul de France en présence des intéressés.

Montevideo, le 26 janvier 1843.

Le chancelier du Consulat—

Arsene Isabelle.

CONSULADO DE FRANCIA

En Montevideo.

La barca francesa HENRI, de Nantes, del porto de 329 toneladas, enteramente nueva, forrada y clavada en cobre, su capitán, D. Augusto Duboy, con destino a la isla de Bourbon y regreso a Francia, precisa de 4300 pesos corrientes, mas ó menos, para subvenir a los gastos necesarios de reparaciones. Dicho empréstito está autorizado por el señor Consul de Francia, y queda afectado sobre el casco, quilla, maniobras y aparejos de dicho buque.

Las propuestas deberán depositarse cerradas, en el buzón de la cancelleria de este Consulado, a donde se hará su abertura el Jueves 2 de Febrero a las doce en punto, por el señor Consul de Francia, en presencia de los interesados.

Montevideo, Enero 26 de 1843.

El caxcelier del Consulado—

Arsene Isabelle.

Avis aux Français et Italiens.

Ceux qui désirent acheter le café et billard du Paso del Molino, peuvent s'adresser, pour traiter, au dit café.

A los Franceses e Italianos.

El que quiere comprar el Café y villar del Paso d. Molino, ocurra el mismo que hallará con quien tratar. el

A VENDRE OU A LOUER.

Le restaurant sis rue San-Carlos en face le pavillon français. On cède la clef sans rétribution. L'acheteur n'aura à payer que les améliorations faites dans l'établissement par le propriétaire actuel.

S'adresser au dit établissement.

Un jeune homme français, connaissant l'espagnol et la tenue des livres en partie double et simple, et qui a déjà travaillé longtemps en France, dans une maison de commerce, avantageusement connue désirerait se placer comme teneur de livres, ou pour tout autre emploi, dans une maison de commerce de cette capitale. S'adresser à cette imprimerie, ou dans la maison d'éducation de M. Rollet, rue du porton-maison de l'ancienne poste.

Mademoiselle LEBLANC née, de l'institution Lesueur, qui jouissait à Bordeaux d'une réputation étendue et bien méritée comme professeur d'espagnol et de français, offre ses soins aux familles françaises et espagnoles pour l'enseignement de l'une ou l'autre de ces deux langues. Elle Leueur pourra donner ses leçons à domicile de l'Évêché ou dans l'institution Lesueur, calle San-Carlos, n.º 124.

M. Pierre BLANCAT et Félix DAGER, marchands, ont l'honneur de prévenir le public, qu'ils ont acheté le magasin de M. CARAQUEL, rue du Porton. Les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance trouveront toujours de la nouveauté dans les modes et bonne confection dans l'ouvrage.

M. Blancat gère le magasin rue du Porton et M. Dager celui de M. Blancat, rue des Pescadores.

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 1er février.

Batavia, Malaga et Rio-de-Janeiro, en 35 jours, barque espagnole Hortensia, cargne à Livorno, avec 175 pipes vin, 17 id., 584 douzaines de maïon, 25 ha les papier gris, 8 caisses bouje, 37 barils thon, 39 caisses de porcelaines d'argile, 1 halot d'ran, 3 caisses instruments de musique et effet confectionnés, 5 ma les galons et cartes à jouer, 211 quarterons vins, 2 caisses confitures, 2 caisses de eff.

Cádiz brick anglais Tomas Keil, Barcelonne et Cadix, brick espagnole Romantique, à Bajareo, suit pour Buenos-Ayres.

DEPARTS.

Du 1er février.

Le brig anglais Store, pour Valparaiso.

Le brig brésilien Vivato, pour Santos.

ONT FERME REGISTRE.

(Le 31 Janvier).

Brick anglais, Bonté pour l'Angleterre avec 4,900 cuirs de vaches saes, et 12,000 id. cuirs de veaux.

Brick espagnole Virato, pour S. Catherine, avec 350 fanegas sel.

Balandre luque Juan Scortoline, pour la Colonie saeste.

NAVIRES ATTENDUS.

L'Indienne du Passage, avec passagers—les Mogol—e Camboens le Turenne, du Havre.

Navires en Charge.

Pour le Havre: passagers seulement.

Le trois-mâts, barque française, Marie-Louise, cap. Magnande, touchera de retour de Buenos-Ayres, le 10 février prochain, et pourra prendre quelques passagers à son bord, qui seront bien traités et logés parfaitement dans sa vaste chambre.

S'adresser pour traiter à son consignataire, Aymes frères rue de los Pescadores, 62.

Pour Sainte-Catherine et Rio-Janeiro.

Brick brésilien, Felucia, prendra chargement et passagers à des prix modérés.

Pour traiter, s'adresser à M. Manuel da Costa, ou au capitaine à son bord.

Le capitaine du trois-mâts barque française, Ducodré, prie messieurs les passagers qu'il a amené de Valparaiso de venir se bien passer chez M. Dupont, consignataire, rue San-Benito 3e, pour régler le paiement de leur passage.

Pour Bayonne directement.

Le Brick français le Jasse, de Bayonne, capit. Lazantury, partira pour ce port, au premier jour de février.

Pour prendre passage, s'adresser à M. Zamiraman et Tressera, rue San-Benito.

Pour Gènes, passagers seulement.

Le neuf et fin voilier le Deux de Juillet, cap. D. J. Sanguinetti, partira au commencement de février.

Les personnes qui prendront passage à son bord, auront les meilleures conditions et bon traitement.

S'adresser à son consignataire J. B. Capurro et comp.

Avis très-important

Pour toutes les personnes qui se trouvent en commerce avec l'association de commerce qui existait sous le nom de Chesneau, Khol et comp., rue du Porton, n.º 136.

Par acte passé le 10 novembre dernier, pris devant M. le juge de paix de la première section, ladite société a été dissoute de commun accord. M. Chesneau est seul chargé de la liquidation, et comme il ne connaît l'adresse que d'un petit nombre de ses créanciers, l'ass. des créanciers MM. Baurin et Annessy a fait les récomptes, accompagnés d'une puissance de la conférence de M. Chesneau. Les MM. créanciers en partie lesdits recouvrements, placés de lors M. Chesneau dans la liquidation, se sont de par MM. ces créanciers de vouloir bien à l'avance ne payer ou donner aucun compte qu'un sur un de M. Annessy ont voulu qui a toute sa confiance, ou s'ils le préfèrent, s'acquitter de leurs engagements à l'établissement susdit, rue du Porton, n.º 136—Ils obligent.

Leur très-dévoté secrétaire, CHESNEAU.

Le sieur Pierre MURAT, forgeron, est prié de se rendre au Café Français, rue des Pêcheurs, où on lui remettra un objet qu'il a perdu.

—La société qui existait entre MM. Angaut et Bonny est dissoute d'un commun accord. A dater du 16 de ce mois, M. Angaut reste chargé de la liquidation de ladite société.

AVIS aux pères de famille qui viennent de la campagne. Ceux qui tiennent par le moyen de payer un loyer, peuvent venir à la fabrique de meubles de la rue Saint-Louis, même cadres que San Francisco; il y a 12 chambres gratis pour trois familles.

LECONS DE LANGUE FRANÇAISE, de Géographie, d'Arithmétique, d'Histoire, etc. Exercice de médecine de l'Espagnol en français, tenue de livres de commerce à un prix modéré. S'adresser à M. DELACOUR, HOTEL DU COMMERCE, rue San Miguel, n.º 121.

Avis qui intéresse tout le monde.

Dans les magasins de P. DUPLESSIS, rue San-Benito, n.º 32, se vendent, à dater du 1er janvier 1843, les articles suivants:

Les BELLES BOUGIES de BURGUY, prix en gros 7 sous le livre, le SAVON SUPERIEUR DU CERRO, 8 piastres le quintal, la CHAUX déjà si connue par sa bonne qualité, faite au Cerro, se vend à mesure à des prix très-modiques.

Au drap français.

Le sieur Mathias a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir un débit de LIQUEURS ET DE FRACHISSEMENTS à l'instar de Bordeaux; il est également un assortiment de vins vieux en bouteille; et d'excellent vin ordinaire à 4 sous la bouteille, RUE SAINT-SPIRITEN, n.º 4, vis-à-vis M. le vice-président.

Pour Bayonne.

Le brick français le Jasse de Bayonne, capitaine Lazantury, partira directement pour Bayonne, du 25 au 30 de janvier. Les passagers qui désireront de partir par ce navire auront à 162 avec le capitaine, le 20 au plus tard pour leur passage. Chez MM. Zamiraman et Tressera.

SALON DU JARDIN.

Prix d'entrée: 12 sous.—Tous les dimanches et jours de fêtes il y aura bal dans le salon, de 2 heures après-midi jusqu'à 6 heures du soir.

COURRIERS.

Pour Canelones, San Just, Colla, Durazno, Soriano, Mercedes, Sanda Florida, San Salvador et Salto; sortent les 1, 8, 16, et 24 de chaque mois.

Pour Maldonado, Minas, San Carlos, et Rocha, le 1 et 16; pour le Cerro-Largo, le 7 et 22.

Le Gérant, Jh. REYNAUD.